

COMMUNE DE VILLERS AU BOIS

Département du Pas de Calais
Arrondissement de Lens
Canton de Bully les Mines



Envoyé en préfecture le 09/12/2024

Reçu en préfecture le 09/12/2024

Publié le 09/12/2024

ID : 062-216208546-20241203-2024018-DE

Berger
Levrault

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.

Le trois décembre deux mil vingt-quatre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ces séances, sous la présidence de Madame Doutremepuich, Maire ; en suite de convocations en date du vingt-cinq novembre deux mille vingt-quatre dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Ms Kusz, Louette, Nevejans, Thilly,
Mes Crouvisier, Delaforge, Doutremepuich, Gruchala, Hocquette et Tiprez
Etait excusés : Mme Massa a donné procuration à Mme Doutremepuich

Monsieur Nevejans est élu secrétaire de séance

Objet : modifications budgétaires

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à des modifications budgétaires en raison d'une insuffisance de crédits au chapitre 012 (Charges de personnel et frais assimilés).

Il est alors proposé de réaliser les opérations suivantes :

- CHAP 011 : Charges à caractère général
Article 6161 : Primes d'assurance multirisques - 6 000 €
- CHAP 012 : Charges de personnel et frais assimilés
Article 6450 : charges de sécurité sociale et de prévoyance + 6 000 €

Après discussion les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent ces modifications au budget primitif 2024.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Le Maire

Mme DOUTREMEPUICH